

Randonnée & Tourisme en Drôme Provençale

Section de Nevers-Moulins

atc.nevers-moulins@wanadoo.fr

Du 14 au 21 septembre 2024 (8 jours/7 nuits)

Tarif : **740 €** par personne

Programme répondant aux conditions de l'article R211-4 du Code du Tourisme

**Inscriptions au plus tard
le 15/11/2023**

Impossible de résister au charme de cette région : **la Drôme Provençale** ! Ceux qui la découvrent pour la première fois sont vite subjugués par l'authenticité des paysages et des villages de pierres blanches, typiques du sud-est de la France. Le territoire accueille une flore à la fois méditerranéenne et montagnarde abritant une biodiversité végétale et animale particulière. Le parc des Baronnies abrite notamment un patrimoine naturel exceptionnel : vautours, loups, castors, orchidées, tulipes sauvages...



JOUR 1 : Samedi 14 septembre – Nevers - Rémuzat

Accueil au village de vacances *les Lavandes Rémuzat **** (Les Lavandes, 26510 Rémuzat) à partir de 17h00. Installation dans vos chambres.

Apéritif de bienvenue – Présentation des équipes.

Dîner et nuit à la résidence

JOUR 2 : Dimanche 15 septembre – Verclause - La Montagne de Pié Léger (5 km)

Petit déjeuner à la résidence.

Départ dans la matinée avec votre guide accompagnateur pour Verclause (pré-acheminement 10km). Vous randonnerez dans un site remarquable établi à l'extrémité sud-ouest du département des Hautes Alpes, dans la région de moyennes montagnes delphino-provençales des Baronnies.

Déjeuner à la résidence.

L'après-midi, visite de Rémuzat, village drômois situé dans le Parc naturel des Baronnies de Provence.

Retour à la résidence.

Dîner et nuit à la résidence.

JOUR 3 : Lundi 16 septembre – La Motte Chalencon – Le Plateau de la Chau (10 km)

Petit déjeuner à la résidence.

Départ dans la matinée avec votre guide accompagnateur (pré-acheminement 10 km). Vous randonnerez sur le Plateau de la Chau. A vocation pastorale, avec quelques vergers d'abricotiers ou pruniers et des champs de lavandes, ce plateau calcaire est de par sa nature, assez sec. La seule source qui s'y trouve alimente une petite retenue collinaire.

Déjeuner pique-nique en cours de randonnée.

Retour à la résidence.

Dîner et nuit à la résidence.

JOUR 4 : Mardi 17 septembre – Pommerol - La Montagne de Piégros (10 km)

Petit déjeuner à la résidence.

Départ dans la matinée avec votre guide accompagnateur (pré-acheminement 20km). Au cours de cette randonnée, vous découvrirez un splendide panorama sur le Dévoluy, le Vercors et la vallée de la Croix-Haute.

Déjeuner pique-nique en cours de randonnée.

Retour à la résidence.

Dîner et nuit à la résidence.

JOUR 5 : Mercredi 18 septembre – Villeperdrix – Le sentier de l'Olivier (5 km)

Petit déjeuner à la résidence.

Départ dans la matinée avec votre guide accompagnateur (pré-acheminement 8 km) pour une randonnée sur le sentier de l'Olivier. Entre petits murets de pierres-sèches et oliveraies, cette balade vous emmènera à la rencontre de ces coteaux typiques des gorges de l'Eygues. Le sentier emprunte, en surplomb des gorges, l'ancienne voie romaine, taillée à même la roche.

Déjeuner à la résidence.

L'après-midi découverte de La Motte Chalencon et du site géologique de la Charce. Ce site, unique au monde, a été découvert en 1977 et classé Espace Naturel Sensible par le conseil départemental de la Drôme en 2012.

Retour à la résidence.

Dîner et nuit à la résidence.

JOUR 6 : Jeudi 19 septembre - Nyons

Petit déjeuner à la résidence.

Départ dans la matinée pour le marché de Nyons. Connu dans toute la région pour son importance, le marché hebdomadaire du jeudi matin à Nyons est une animation en soi.

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, visite de la distillerie « Bleu Lavande ». Installée au cœur de la ville de Nyons, sur les bords de l'Eygues, la Distillerie *Bleu Provence* est une entreprise emblématique de la ville et de la Drôme Provençale.

Retour à la résidence.

Dîner et nuit à la résidence.

JOUR 7 : Vendredi 20 septembre – Rosans (5 km)

Petit déjeuner à la résidence.

Départ dans la matinée pour la découverte des vautours fauves avec un ornithologue.

Déjeuner à la résidence.

L'après-midi, départ avec votre guide accompagnateur (pré-acheminement 5 km) pour une randonnée à la découverte du paysage agricole et du village de Rosans.

Retour à la résidence

Dîner nuit à la résidence.

JOUR 8 : Samedi 21 septembre – Rémuzat

Petit déjeuner à la résidence – Fin de la prestation.

Remarque importante : La distance des randonnées est donnée à titre indicatif. Vous serez accompagnés de 3 guides diplômés qui s'adapteront à vos possibilités.

Tarif par personne – Base chambre double à partager	
Base 30 participants	740€ / personne
Supplément chambre individuelle	112 €

Ces prix sont calculés à la date du 07/06/2023. Conformément aux articles L211-12, R211-8 et R211-9 du Code du Tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances, taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ pour des séjours de plus de 6 jours ou au plus tard 7 jours avant le départ pour des séjours de 2 à 6 jours. Ces prix sont calculés sur un nombre minimum de participants. Si celui-ci n'est pas atteint, ATC Routes du monde proposera au voyageur un avenant au contrat précisant le nouveau prix par personne.

ATC (Association Touristique des Cheminots) ROUTES DU MONDE

9 rue du Château Landon, 75010, Paris Tél : 01 55 26 93 70 – Télécopie 01 58 20 51 24 – courriel : boutique-atc@atc-routesdumonde.com

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072 par ATOUT France (Ministère du Tourisme) et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. SIREN : 775 678 352 – SIRET : 775 678 352 01191 - APE siège : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352

CE PRIX COMPREND :

- L'hébergement en chambre confort double, lits faits et linge de toilette fourni
- La pension complète (boisson à table – vin & eau – café au déjeuner inclus) du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour
- L'apéritif de bienvenue
- Les prestations prévues au programme
- Un accompagnateur ATC durant tout le séjour
- Le guidage ou l'accompagnement des excursions prévues (sauf mention contraire) avec un guide diplômé pour encadrer vos journées de randonnée
- L'assurance assistance-rapatriement hors garanties covid
- Les animations de soirées
- L'accès à la piscine

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- L'acheminement de Nevers à Rémuzat (aller/retour) et les approches pour les randonnées et visites
- Les déjeuners du jour 1 et 8
- Le dîner du jour 8
- Le supplément chambre individuelle : 112€00
- Le port des bagages
- Les dépenses à caractère personnel
- Les frais de dossiers pour les non cheminots (5€)
- L'assurance avec extension COVID couvrant l'annulation, les bagages, l'interruption de séjour, à souscrire lors de l'inscription au voyage (3% par personne du prix total du voyage)

INFORMATIONS PRATIQUES :

Assurances :

ATC Routes du Monde recommande de souscrire l'assurance optionnelle couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les Bagages, l'assistance médicale liée aux risques COVID au moment de l'inscription.

Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AREAS.

Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

Hébergement :

Les participants souhaitant s'inscrire en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (se reporter à

nos conditions particulières de ventes rubrique « Prix forfaitaire - chambre à partager »).

Nombre de participants :

Vous serez rattaché à un groupe de 35 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit 30 personnes.

Personne à mobilité réduite :

Nous ne pouvons pas garantir les conditions adéquates en matière d'accessibilité (transports, visites, hébergements etc...). De façon générale, ce voyage n'est donc pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

REGLEMENT :

Acompte à l'inscription : 30% du montant total du voyage par personne.

Possibilité de paiement en 3 fois par carte bancaire ou chèque.

Solde : 2 mois avant le départ, sans rappel de notre part.

Conditions particulières de ventes :

Pour ce voyage, les conditions particulières de NEACLUB se substituent à celles de l'ATC, notamment en ce qui concerne l'annulation.

La retenue sera de :

- 15% jusqu'à 76 jours du départ
- 30% de 75 à 45 jours du départ
- 50% de 44 à 30 jours du départ
- 75% de 29 à 15 jours du départ
- 100% à moins de 15 jours du départ

Renseignements et inscriptions :

ATC Routes du Monde - BP 04

58022 Nevers cedex

A nos Permanences :

Vauzelles

Hôtel du Nivernais

14, rue Benoît Frachon,

Le jeudi de 14 h à 17h00

La Charité

Gare SNCF

Ouverture sur demande par téléphone

Internet : <http://atc.neversmoulines.free.fr>

☎ 07 66 66 60 85

Courriel : atc.nevers-moulines@wanadoo.fr

ATC (Association Touristique des Cheminots) ROUTES DU MONDE

9 rue du Château Landon, 75010, Paris Tél : 01 55 26 93 70 – Télécopie 01 58 20 51 24 – courriel : boutique-atc@atc-routesdumonde.com

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072 par ATOUT France (Ministère du Tourisme) et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. SIREN : 775 678 352 – SIRET : 775 678 352 01191 - APE siège : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352